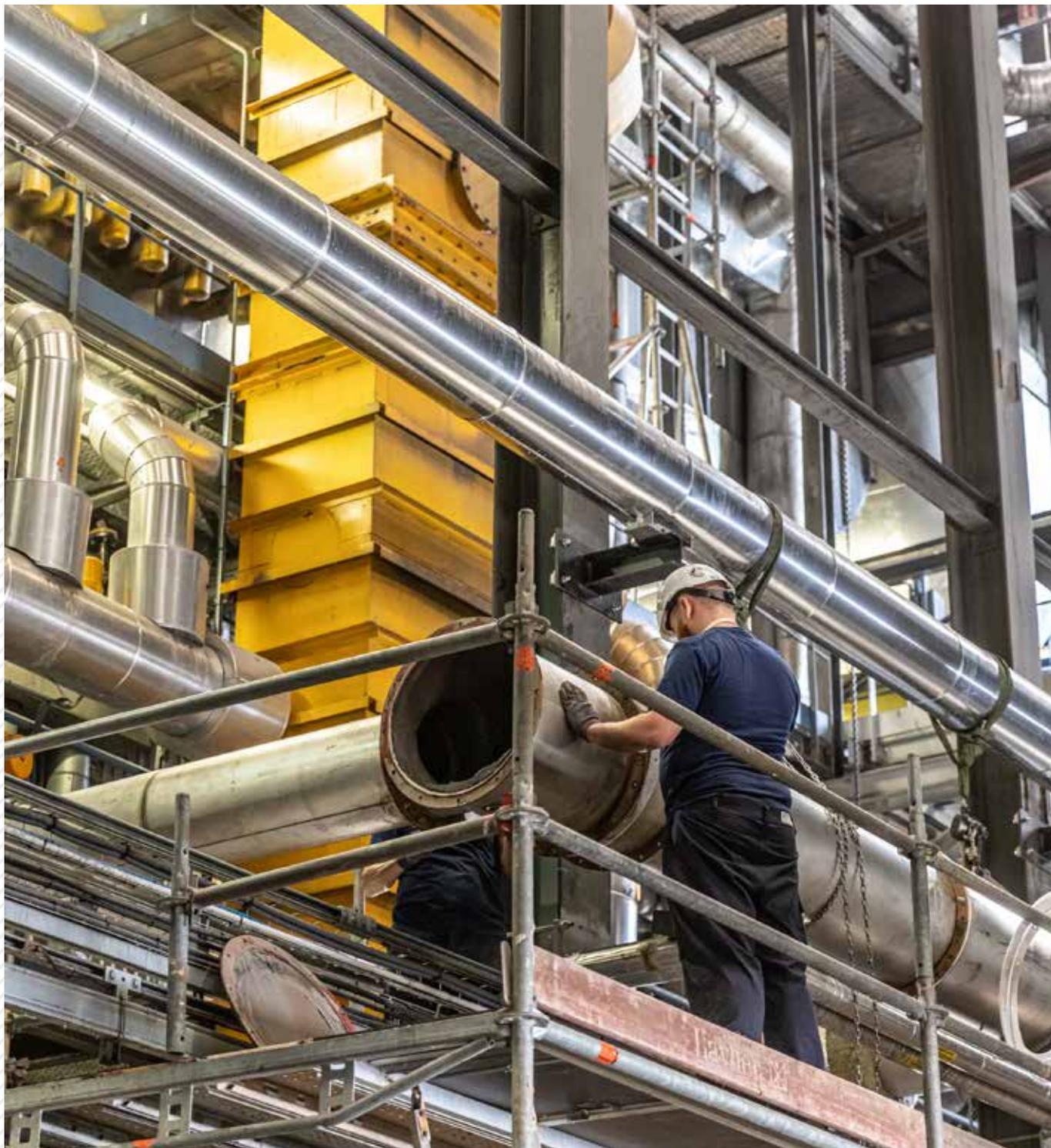


Rapport d'activité et de — développement durable 2021-2022



Sommaire

- 03 • Édito
- 04 • Temps forts et chiffres clés de l'année
- 06 • Des réponses adaptées aux enjeux économiques et écologiques

09 Bilan et performance des activités

- 10 • Production et distribution de chaleur : un contexte favorable
- 12 • Exploitation : élargissement à tous les réseaux de chaleur de la Métropole
- 13 • Services en efficacité énergétique : des résultats à consolider
- 14 • Incinération des déchets : des défis importants

15 Une entreprise responsable et citoyenne

- 16 • Organisation et ressources humaines : répondre aux défis de demain
- 18 • Sécurité : les comportements au cœur de l'action
- 19 • Engagement sociétal : une entreprise impliquée sur son territoire

20 Gouvernance et bilan financier

- 21 • Principales données financières



SUIVEZ NOTRE ACTIVITÉ SUR
WWW.COMPAGNIEDECHAUFFAGE.FR

Édito



Alan CONFESSON

Retour à l'équilibre

La saison 2021-2022 est marquée par un rebond du chiffre d'affaires (102 millions d'euros) de la Compagnie de Chauffage porté par un contexte globalement favorable.

Nous pouvons tout d'abord saluer la forte mobilisation des équipes qui a largement contribué, malgré quelques perturbations liées à la crise sanitaire, à la performance technique des outils de production et d'exploitation.



Frank LEROY

Le contexte international conduisant à de fortes tensions sur le marché de l'énergie a eu un effet aussi exceptionnel qu'inattendu sur notre activité : la flambée des prix de l'électricité a généré un accroissement des recettes sur l'exercice.

L'ensemble de ces éléments, associé à un hiver rigoureux, permet à l'entreprise d'afficher un résultat positif et de résorber les deux années de crise sanitaire : nous sommes, à la fin de l'exercice, revenu à l'équilibre initialement prévu par le contrat de Délégation de Service Public.

Même si nous restons très dépendants des fluctuations extérieures, notre taux exceptionnel d'Énergies Renouvelables et de Récupération (80,1% cette année) dans le mix énergétique et notre politique d'approvisionnement local, jouent un rôle d'amortisseur non négligeable face aux aléas internationaux.

Conscients qu'il nous faut continuer à nous adapter pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux, nous poursuivons les projets structurants autour des sites de Poterne et Villeneuve et notre stratégie de développement. Avec trois nouveaux contrats d'exploitation gagnés sur la Métropole, la Compagnie de Chauffage est parvenue à renforcer sa position sur le territoire. Le projet Transition 2023, dont la première brique a été posée au printemps, montre sans conteste que l'entreprise est en marche pour aborder l'avenir avec une relative sérénité.

Alan CONFESSON, Président et Frank LEROY, Directeur Général

Temps forts et chiffres clés de l'année

102
MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES
POUR L'EXERCICE



212
SALARIÉS
AU 30 JUIN 2022

184 335
TONNES DE
DÉCHETS
INCINÉRÉS



80,1%
D'EnR&R
DANS LE MIX
ÉNERGÉTIQUE



**LABEL « ECORÉSEAU
DE CHALEUR »**
POUR LA 9^e ANNÉE CONSÉCUTIVE

95%
DE CLIENTS
SATISFAITS



58 GWH
D'ÉLECTRICITÉ
VENDUS

161 493
TONNES DE BOIS LOCAL
VALORISÉES SOUS
FORME DE CHALEUR



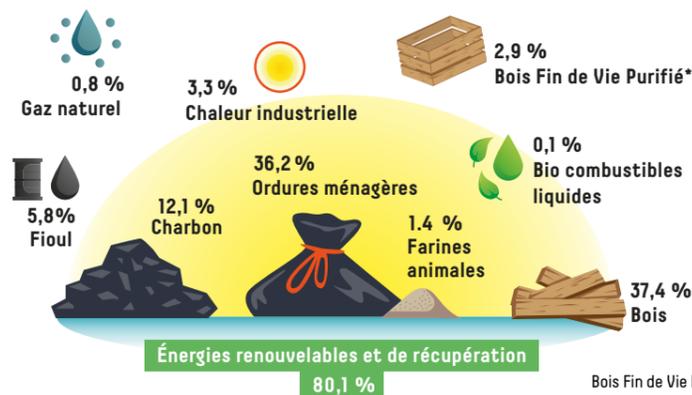


Des réponses adaptées aux enjeux économiques et écologiques

Dans un contexte particulièrement tendu tant du point de vue de l'urgence climatique que du marché de l'énergie, la Compagnie de Chauffage a une nouvelle fois prouvé tout au long de l'exercice 2021-2022 que son modèle énergétique et la stratégie d'innovation déployée depuis plusieurs années sont payants.

UN RÉSEAU « VERT » PARTICULIÈREMENT PERFORMANT POUR LE TERRITOIRE

Avec un mix énergétique composé à 80,1% d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), le réseau de chaleur de la Métropole grenobloise, géré par la Compagnie de Chauffage, offre aux usagers une solution de chauffage particulièrement performante écologiquement.



Bois Fin de Vie Purifié (BFVP) : bois de déchet traité pour éliminer au préalable tout polluant

Le mix énergétique est d'autant plus vertueux qu'il est soutenu par :

- une stratégie d'approvisionnement local en bois : avec le fonctionnement à plein du site Biomax depuis janvier 2021, la biomasse bois représente désormais 37,3 % du mix énergétique. Rappelons que la totalité du bois utilisé est fournie par des partenaires publics et privés locaux se trouvant à moins de 100 km de Grenoble, réduisant ainsi fortement la part transport. Très favorable à l'économie locale cette stratégie contribue à une gestion soutenable de la ressource ;
- les solutions de stockage thermique déployées sur les sites de Villeneuve et Biomax font elles aussi la preuve de leur performance à tous points de vue : l'utilisation de l'énergie stockée et réinjectée dans le réseau permet de faire croître le taux d'EnR&R de +1,5 %. En 2021-22, l'énergie stockée sur les deux sites équivaut à 13 826 MWh.

Ecoréseau de chaleur

Pour la 9^e année consécutive, le réseau de Chauffage Urbain de Grenoble-Alpes Métropole a obtenu le label « Ecoréseau de Chaleur » décerné par l'Ademe et Amorce. Cet ecolabel permet de mettre en valeur les réseaux exemplaires à la fois sur le plan environnemental et économique. Pour cela, il faut respecter plusieurs critères, comme l'utilisation d'énergies renouvelables et de récupération.



LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN : UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPEENNE 2022

Lauréate du prix Capitale Verte Européenne, la Ville de Grenoble porte les couleurs de l'événement tout au long de l'année 2022. Attribué chaque année à une ville qui remplit des objectifs ambitieux en matière d'environnement et de développement durable, ce prix vise également à faire des villes lauréates des modèles inspirants à l'échelle européenne.

Le réseau de chaleur métropolitain géré par la Compagnie de Chauffage, dont la Ville de Grenoble est actionnaire à 52%, joue une part importante dans la politique environnementale de Grenoble comme dans l'ensemble du territoire métropolitain : il est aujourd'hui le réseau le plus vertueux en France avec un taux d'EnR&R largement supérieur à la moyenne nationale (source : cerema.fr). L'objectif que s'est fixé la Compagnie de Chauffage d'atteindre 85% d'EnR&R d'ici 2026 ne peut que soutenir les ambitions plus larges de Grenoble pour les années à venir.

UN AMORTISSEUR IMPORTANT FACE AUX ALÉAS ÉNERGÉTIQUES INTERNATIONAUX

L'exercice 2021-22 aura été marqué par d'importantes tensions sur le marché énergétique international. L'utilisation majoritaire d'EnR&R dans le mix énergétique déleste l'entreprise d'une quelconque dépendance aux énergies fossiles, un atout indéniable dans ce contexte en termes de disponibilité comme de prix.

Les outils de production particulièrement innovants, gérés par des équipes très mobilisées, ont joué un rôle essentiel dans les performances techniques et financières de l'exercice :

- Biomax a enfin pu faire la preuve de ses performances grâce à une exploitation pleine et entière tout au long de l'exercice 2021-22 : disposant de caractéristiques uniques en France, l'unité de production affiche des rendements énergétiques et environnementaux records ;
- Les systèmes de cogénération mis en place sur les sites de Poterne, Athanor et Biomax ont à la fois permis à la Compagnie de Chauffage d'atténuer l'impact du prix de l'électricité sur sa propre consommation tout en bénéficiant d'une source de revenus supplémentaire sur cet exercice.

105 GWh d'énergie électrique produits sur les sites :

- 1/3 pour l'autoconsommation
- 2/3 revendus à des opérateurs électriques (EDF et autres)

- L'année a également été marquée par la très bonne disponibilité technique des sites de Villeneuve et Poterne et des taux d'incinération jamais atteints sur Athanor.



Intervention sur le brûleur du site de production de Poterne.



Salle de contrôle de Villeneuve.

UN MODÈLE BÉNÉFIQUE POUR L'USAGER

Au-delà du bouclier tarifaire mis en place en France à l'automne 2021 pour amortir les hausses exceptionnelles des prix du gaz, les usagers de la Compagnie de Chauffage bénéficient par ailleurs de la Clause de Retour à Meilleure Fortune (CRAMF) prévue par le contrat de Délégation de Service Public. Cette clause prévoit le partage de la rentabilité du contrat dès lors qu'elle s'avèrerait supérieure à la rentabilité prévisionnelle en fonction du Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) réalisé. Pour chaque exercice, en cas d'excédent de marge, la moitié de cet intéressement financier est reversée aux usagers.

Suite aux bons résultats de l'exercice 2021-22, un avoir sera versé aux usagers en novembre 2022.

VERS UNE DÉCARBONATION COMPLÈTE DU RÉSEAU DE CHALEUR

Alors que l'histoire de la Compagnie de Chauffage a longtemps été liée au charbon, le virage vers une entreprise décarbonée est amorcé depuis le milieu des années 90 avec le verdissement progressif de son mix énergétique.

Conformément aux objectifs portés par la Métropole et en réponse aux enjeux climatiques, la Compagnie de Chauffage s'est engagée à accélérer le recours aux « énergies vertes », c'est-à-dire renouvelables (géothermie, solaire, bois) ou de récupération (chaleur industrielle, déchets ménagers), en remplacement des énergies fossiles dans ses quatre sites de production : Athanor, Biomax, Villeneuve et Poterne.

Une étape majeure est franchie à l'automne 2021 avec la décision, votée en conseil communautaire, d'arrêter le charbon sur le site de Poterne à horizon 2026. Cette ressource, qui représente aujourd'hui 12 % des énergies utilisées, sera progressivement remplacée par le bois déchet (matériaux issus de poutres, bois de démolition, panneaux, bois d'ameublement).

Les travaux et investissements (création de silos, adaptation de la chaudière et des systèmes de filtration des fumées) sont estimés à 36,5 millions d'euros : ce qui fait de ce chantier un des plus importants projets du mandat actuel. La part du charbon, actuellement de 12 % du mix énergétique global du réseau de chaleur, sera alors réduite pour tomber à 6/7 % du mix.

DE NOUVEAUX ESSAIS BIOMASSE SUR LE SITE DE VILLENEUVE

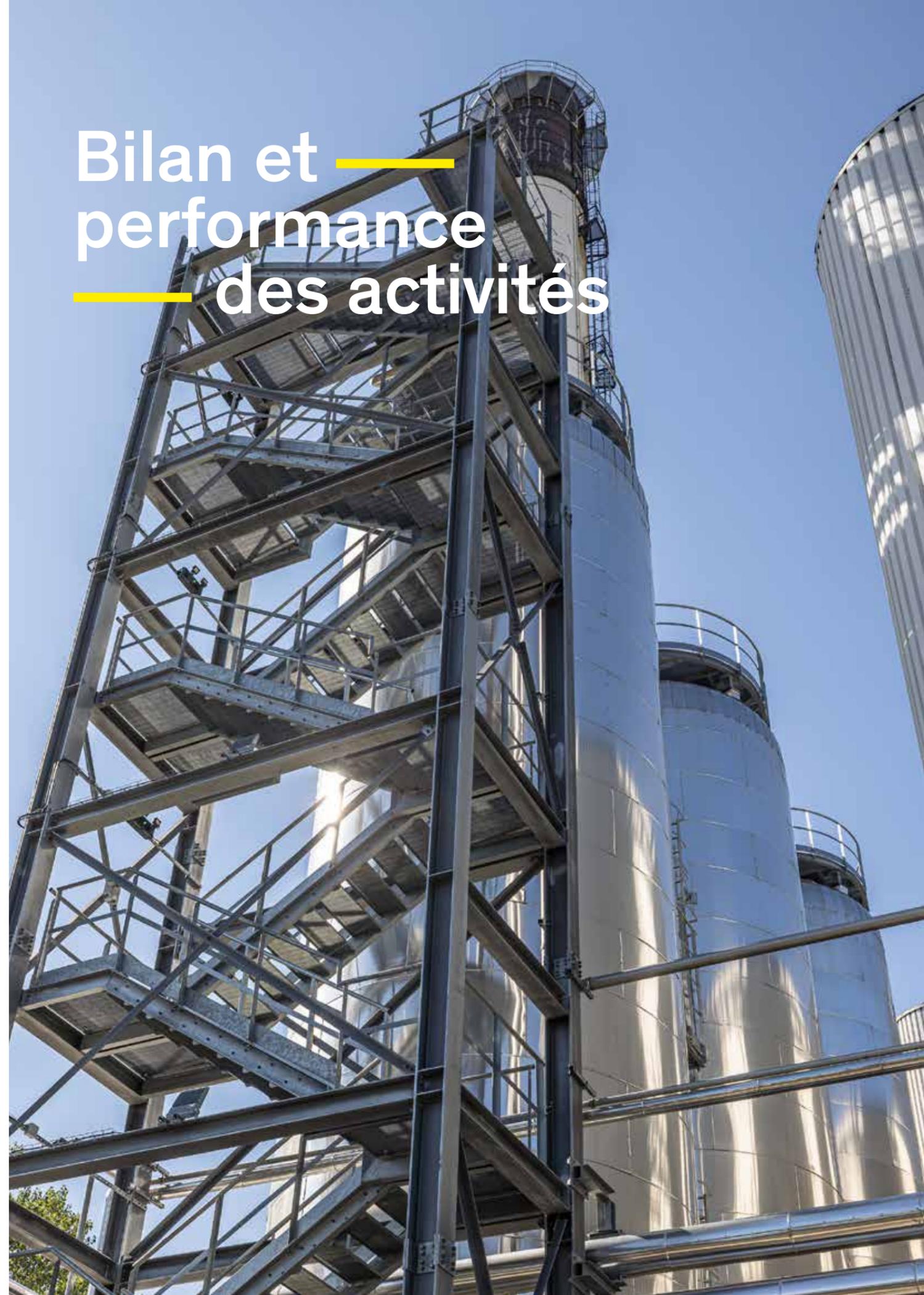
Alimenté par 30 % de charbon en moyenne et 70 % de bois, le Générateur G4 de Villeneuve continue à faire l'objet d'essais de biocombustibles pour, à terme, substituer totalement le charbon par un combustible non fossile. Deux nouveaux combustibles ont été étudiés en 2021-22 : les granulés torréfiés et le Bois Fin de Vie Purifié (BFVP), avec des résultats encourageants.

DES RÉFLEXIONS CONJOINTES AVEC DES ACTEURS CLÉS DU TERRITOIRE

Dans la perspective de décarboner le réseau de chaleur d'ici 2033, la Compagnie de Chauffage et le CEA ont proposé aux acteurs clés du territoire - GEG, la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) et Grenoble-Alpes Métropole - de mener une réflexion commune autour des solutions de décarbonation envisageables. Tous les acteurs se sont réunis au cours d'un séminaire de travail en septembre 2021 dont l'objectif visait à échanger sur les solutions permettant d'atteindre un taux d'EnR&R de 100 % d'ici 2033 tout en garantissant un coût soutenable de l'énergie distribuée.

Cette journée de travail a permis de donner à l'ensemble des parties prenantes une vision prospective des évolutions envisageables et au CEA de poursuivre les travaux de R&D engagés depuis 2018 aux côtés de la Compagnie de Chauffage. De premiers scénarii de modélisation sont en cours d'approfondissement.

Bilan et performance des activités



Production et distribution de chaleur: un contexte favorable

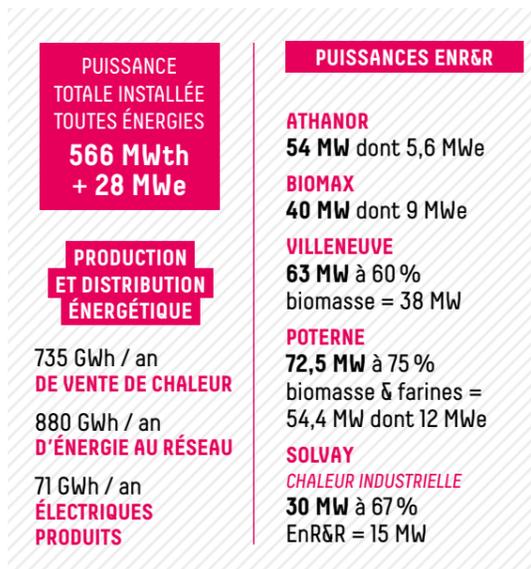
Météo favorable, disponibilité des équipements, mobilisation des équipes: toutes les conditions étaient réunies pour une saison de chauffe réussie.

CHAUFFAGE URBAIN: BILAN DE L'ACTIVITÉ

La saison de chauffe 2021-22 a été soutenue par des conditions climatiques favorables et une bonne performance des sites de production qui n'ont pas connu de défaillance technique importante, grâce à une forte mobilisation des équipes. Cela se concrétise par 2 277 Degrés Jours Unifiés (DJU) pour la saison, soit -0,8 % par rapport à 2020-21 (2 293 DJU). Les ventes de chaleur et d'eau chaude sanitaire sont stables et s'élèvent à 735 GWh.

Le chiffre d'affaires hors taxes est de 77 844 K€, en croissance de 25 %.

DES OUTILS DE PRODUCTION PERFORMANTS



? UFF: UNITÉ FORFAITAIRE DE FACTURATION

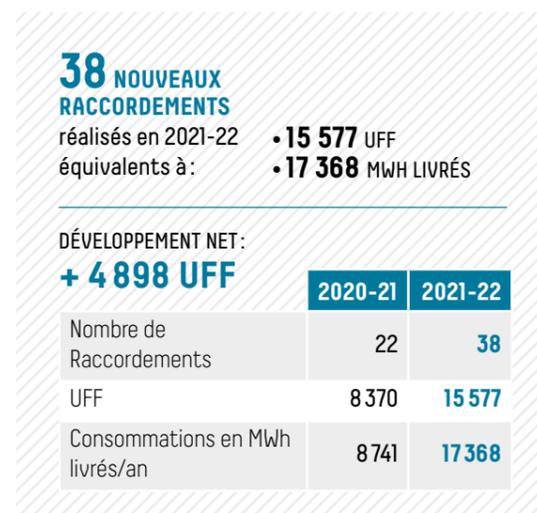
Elles reflètent les besoins thermiques de chaque bâtiment. Le nombre d'UFF inscrit au contrat est calculé en fonction de la moyenne des consommations annuelles et du profil des usagers.

LA DENSIFICATION DU RÉSEAU S'ACCÉLÈRE

L'exercice 2021-22 est marqué par l'explosion des demandes de raccordement au réseau de chaleur métropolitain. Face aux tensions du marché énergétique mondial, ce dernier s'impose en effet comme une alternative attractive face aux solutions 100 % gaz ou électricité. Les demandes de raccordement ont pratiquement doublé par rapport à l'exercice précédent.

Même si le contexte COVID et des contraintes de chantiers ont amené au report d'un certain nombre d'opérations sur la saison 2022-23, les équipes commerciales et Etudes et Travaux sont pleinement mobilisées pour répondre à cette demande croissante qui vient s'ajouter à la démarche active de prospection intensifiée depuis l'été 2020.

DES RECORDS JAMAIS ATTEINTS DEPUIS 12 ANS



? DJU: DEGRÉ JOUR UNIFIÉ

Le DJU est calculé en faisant la différence entre une température de référence de 18°C et la moyenne des températures minimales et maximales du jour. Il s'agit d'un indicateur de rigueur climatique.

UGA: LES 1^{ERS} BÂTIMENTS RACCORDÉS

Suite à la convention de partenariat signée début 2021, le plan de raccordement d'une quarantaine de bâtiments de l'Université Grenoble Alpes a démarré sur le campus de Saint-Martin-d'Hères. Le bâtiment Ampère, 12 000 m² transformé en Maison des services à l'étudiant, a été raccordé en avril 2022. Les travaux se sont ensuite portés sur le centre nautique universitaire et le bâtiment Pluriel. Au total ce sont près de 400 000 m² de patrimoine universitaire, soit plus de 100 bâtiments du campus universitaire, qui seront raccordés au Chauffage Urbain dans les douze prochaines années.

D'AUTRES CHANTIERS SIGNIFICATIFS

D'importants chantiers de raccordement ont été réalisés par ailleurs. Ainsi, le Chauffage Urbain remplace désormais les chaufferies gaz de :

- La copropriété LES DIABLES BLEUS, à Grenoble - 145 logements
- La résidence Saint André A, à Échirolles - 144 logements
- Le groupe Pierre SEMARD, Alpes Isère Habitat à Échirolles - 194 logements
- La résidence Lys ROUGE (ACTIS) - 126 logements



Copropriété des Diables Bleus raccordée le 29 septembre 2021 au Chauffage Urbain

LA QUALITÉ DE SERVICE SALUÉE PAR LES USAGERS

7.9 / 10

95 % DE CLIENTS SATISFAITS DU CHAUFFAGE DES LOGEMENTS ET DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHAUDE

94 % BON FONCTIONNEMENT

89 % CONFORT

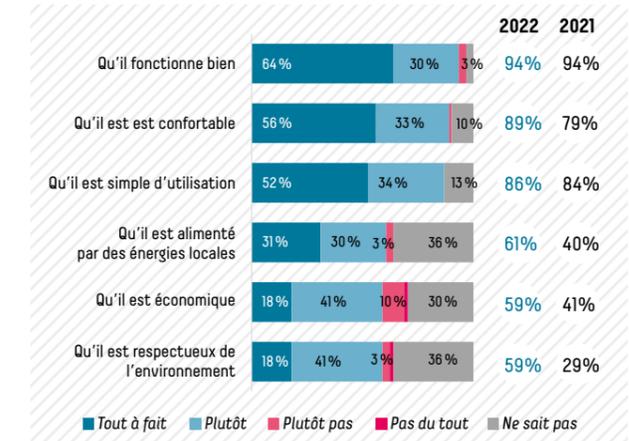
Les résultats de l'enquête satisfaction 2022 confirment ceux de 2021, avec des taux de satisfaction très élevés. 95 % de satisfaction globale sur la qualité de services, et cela tant pour le chauffage des logements (95 % de satisfaits), que pour la température de l'eau chaude sanitaire (96 % de satisfaits) et une note synthétique de 7,9 sur 10 (en hausse par rapport à l'an passé).

Les répondants plébiscitent

- son bon fonctionnement (**94 % de satisfaction**)
- son caractère confortable (**89 % de satisfaction**)

Ces bons résultats peuvent expliquer une prescription en forte hausse, **8,6/10 (2022) contre 7,6/10 (2021)**

Une dynamique positive est relevée sur la qualité du Chauffage Urbain et notamment sur sa dimension économique qui n'a jamais été autant soulignée par les clients (+18 points par rapport à 2021).



DES USAGERS IMPLIQUÉS

La 3^e édition du Club des usagers a été organisée le 25 janvier 2022 en visioconférence, pour des raisons liées au contexte sanitaire. Les chiffres clés de la saison écoulée ont été présentés ainsi qu'un point sur la tarification du Chauffage Urbain. Les questions liées à la transition énergétique et l'impact environnemental ont également été couvertes. Les usagers et bailleurs sociaux présents ont pu échanger avec les équipes de Grenoble-Alpes Métropole et de la Compagnie de Chauffage.

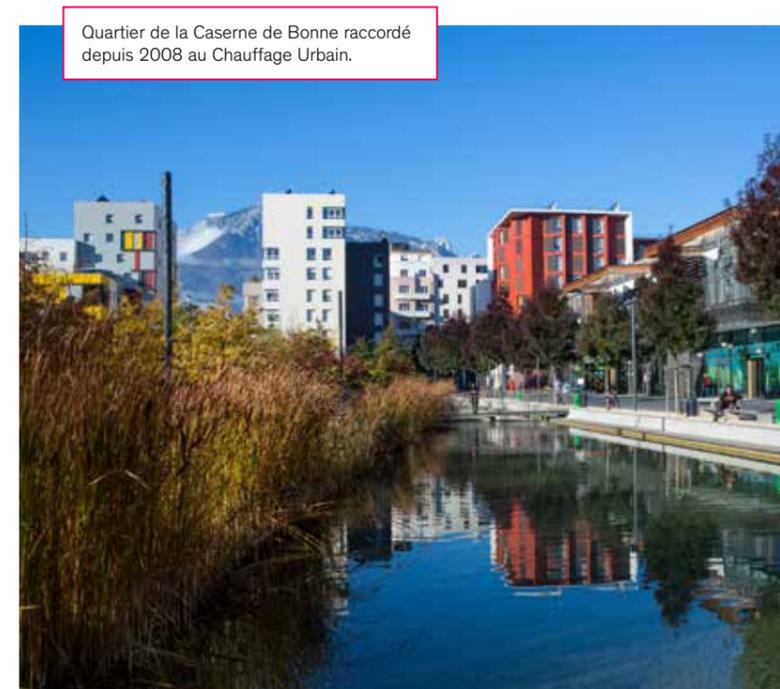
Exploitation : élargissement à tous les réseaux de chaleur de la Métropole

Après appels d'offres, la Compagnie de Chauffage a été retenue pour l'exploitation, la maintenance et la fourniture de combustibles de trois réseaux de chaleur supplémentaires sur le territoire de la Métropole. Avec Pont-de-Claix, la Compagnie de Chauffage a désormais en charge l'exploitation et la maintenance de l'ensemble des réseaux de chaleur de la Métropole.

Le nouveau contrat prévoit que les réseaux de chaleur des communes de Miribel-Lanchâtre, Fontaine et Gières sont exploités à partir du 1^{er} septembre 2022 pour une période de trois ans renouvelable trois fois un an par la Compagnie de Chauffage. Une fois la mise en service du réseau de Pont-de-Claix réalisée, en décembre 2022, la Compagnie de Chauffage sera l'exploitant de l'ensemble des réseaux de chaleur sur le territoire métropolitain. Ce développement de l'activité s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de l'entreprise d'étendre son activité et son expertise au sein d'autres réseaux de chaleur.

PONT-DE-CLAIX : DE LA CONCEPTION À L'EXPLOITATION

Lancé en janvier 2021, le marché global de performance a été notifié en juillet 2021 à la Compagnie de Chauffage. En plus de l'exploitation, la maintenance et la fourniture de combustibles pour les 3 prochaines saisons de chauffe, le contrat prévoyait également la conception et la construction de la chaufferie, du réseau et des sous-stations en amont. Sa mise en service prévue d'ici la fin de l'année fait la preuve de la capacité des équipes de la Compagnie de Chauffage à travailler toutes ensemble pour construire une offre complète et compétitive en coordination avec des prestataires externes venant compléter leurs champs de compétence (maitrise d'œuvre, architecte...) et en relation directe avec le commanditaire, Grenoble-Alpes Métropole.



LES RÉSEAUX EN QUELQUES CHIFFRES

Pont-de-Claix

- Énergie utilisée : biomasse (2 x 240 kW) + appoint/secours Gaz (895kW)
- 1450 MWh/an
- 1100 mètres linéaires de réseau
- Création en 2022

Fontaine

- Énergie utilisée : biomasse 550 kW + appoint/secours Gaz 700kW
- 2000 MWh/an à 12 abonnés
- Création en 2012

Miribel-Lanchâtre

- 2 réseaux indépendants : 2 chaufferies biomasse (100kW et 220 kW) + appoint/secours FOD
- 260 MWh/an distribués à 15 abonnés
- Créations en 2000 et 2004
- Ce contrat sera exploité sur deux années maximum avant arrêt du réseau

Gières

- Énergie utilisée : biomasse 600 kW + appoint/secours Gaz 900 kW
- 2400 MWh/an à 15 abonnés
- Création en 2019

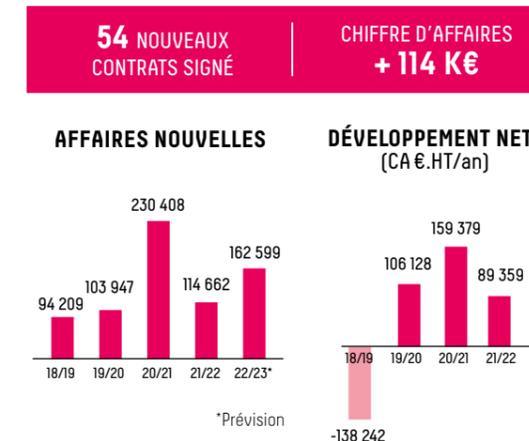
Services en efficacité énergétique : des résultats à consolider

Après avoir renouvelé la majeure partie de ses contrats stratégiques en 2020-21, la Compagnie de Chauffage poursuit le développement de cette activité. Alors qu'elle subit de plein fouet la concurrence de ce marché, l'entreprise met tout en œuvre pour en faire une activité stable et rentable à forte valeur ajoutée.

BILAN DE L'ACTIVITÉ

Compte-tenu de la très forte concurrence sur ce marché, l'activité Services en Efficacité Énergétique de la Compagnie de Chauffage peut se réjouir du faible taux de résiliation des contrats arrivés à échéance. Même si l'équilibre financier n'est pas encore atteint, l'entreprise conserve une politique de juste prix dans les appels d'offres sur lesquels elle se positionne et les équipes commerciales déploient toute leur énergie pour faire de la Compagnie de Chauffage un acteur clé sur ce marché.

Le travail mené autour de l'organisation et des processus de l'activité SEE avance. Les difficultés à recruter des techniciens opérationnels et dans un contexte pénurie ne facilitent cependant pas le déploiement de la nouvelle organisation pensée pour 2023.



SDH : CONFIANCE RENOUVELÉE POUR 8 ANS

Parmi les contrats les plus importants remis en compétition ces deux dernières années, la SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) a renouvelé sa confiance à la Compagnie de Chauffage en lui confiant l'exploitation du contrat de performance énergétique portant sur les installations collectives raccordées au réseau de Chauffage Urbain. Celui-ci concerne :

- 89 sous-stations,
- 5258 logements,
- Des installations multiples : chauffage, eau chaude, traitement d'eau, solaire thermique.

Ce contrat a été renouvelé pour 8 ans, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2029.

CONTRATS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : DES SOLUTIONS À FORTÉ VALEUR AJOUTÉE

Parce qu'ils présentent pour les clients des solutions technologiques particulièrement intéressantes en phase avec les enjeux énergétiques, les Contrats de Performance Énergétique constituent une opportunité unique de diversification et de développement de l'activité SEE.

Dans cette perspective, la Compagnie de Chauffage a opté pour une stratégie de coopération avec des partenaires locaux pour se positionner sur des marchés de rénovation globale de bâtiments, impliquant un volet amélioration de la performance énergétique. En 2021-22, elle a ainsi remporté la réhabilitation et l'exploitation du système de chauffage du groupe scolaire Joseph Vallier à Grenoble, dont la SPL OSER est le maître d'ouvrage délégué et la ville de Grenoble le maître d'ouvrage.

UNE QUALITÉ DE SERVICE RECONNUE

- 98 % DE CLIENTS SATISFAITS* DES DÉLAIS D'INTERVENTION
- 85 % DE CLIENTS SATISFAITS* DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL RÉALISÉ
- 81 % DE CLIENTS SATISFAITS* DE LA PRISE EN COMPTE DE LA DISPONIBILITÉ DES USAGERS POUR L'INTERVENTION

*clients détenteurs d'un contrat de service (performance énergétique ou autre)

Incinération des déchets : des défis importants

L'Unité d'Incinération et de Valorisation Énergétique (UIVE) Athanor a atteint cette année des volumes records de déchets traités. Cette belle performance revient aux équipes qui se sont très fortement mobilisées pour maintenir la performance de l'outil et palier les aléas techniques inhérents à l'âge des équipements.

DES VOLUMES D'INCINÉRATION JAMAIS ATTEINTS

Plus de 184 000 tonnes de déchets ont été traitées sur l'année 2021, dépassant la capacité maximale de production de l'outil. Ce volume record jamais atteint s'explique par une bonne disponibilité de l'UIVE qui n'a pas connu de défaillance technique majeure.

- 184 335 tonnes de déchets incinérées en 2021
- 326,8 GWh d'énergie thermique produits
- 16,5 GWh d'énergie électrique vendus

DES ÉQUIPES TRÈS MOBILISÉES

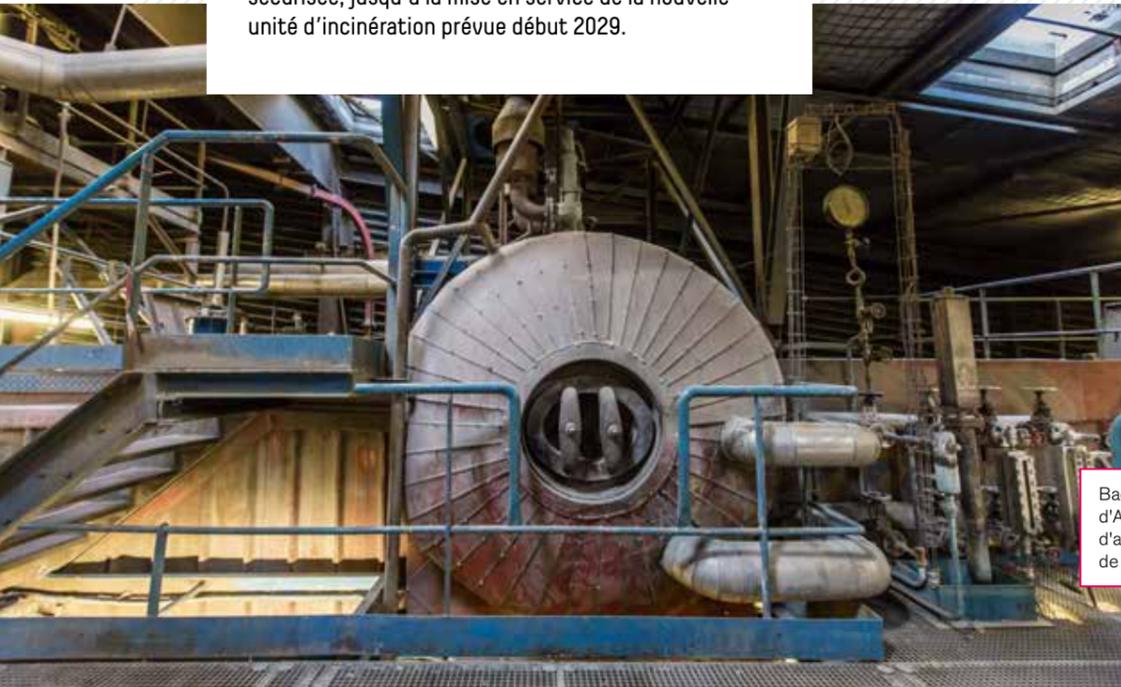
Cette belle performance ne s'est cependant pas faite sans effort : l'UIVE reste en effet un outil en fin de vie et les aléas techniques demeurent forcément importants. Si la « victoire » n'a pas été facile, elle reste belle et fait la fierté de toutes les équipes qui ont travaillé d'arrache-pied pour y parvenir. Cependant, il n'en demeure pas moins que certains investissements devront être faits pour que l'UIVE puisse être pleinement exploitée, de manière performante et sécurisée, jusqu'à la mise en service de la nouvelle unité d'incinération prévue début 2029.

GROS TRAVAUX : REMPLACEMENT DES EXTRACTEURS MÂCHEFER

En octobre 2021, les équipes techniques ont profité de l'arrêt annuel du four 3 pour maintenance, pour réaliser des travaux d'amélioration de l'extracteur de mâchefer. Un nouvel extracteur a été installé, permettant aux opérations de maintenance d'être grandement facilitées et la sécurité renforcée. En limitant le nombre d'incidents suite à des « bourrages », l'équipement a gagné en disponibilité.

Très satisfaites des résultats obtenus grâce à ces travaux d'amélioration, les équipes ont réalisé le remplacement des deux autres extracteurs en avril et juin 2022.

Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance préventive programmées, dont certaines avaient été reportées l'an passé du fait de la crise sanitaire, ont pu être réalisées.



Bache réseau sur le site d'Athanor permettant d'absorber les variations de volume du réseau.



Une entreprise responsable — — et citoyenne

Organisation et ressources humaines: répondre aux défis de demain

Pour répondre aux nombreux défis qui l'attendent, la Compagnie de Chauffage fait évoluer son organisation. Dans la droite ligne de ses grandes orientations stratégiques et de son plan de performance, elle s'est engagée dans un projet de restructuration à horizon 2023.

TRANSITION 2023: UNE TRANSFORMATION DE FOND

Après plusieurs mois de travail qui ont mobilisé les équipes de toutes les directions de l'entreprise, la Compagnie de Chauffage a présenté et déployé le 2 mai 2022 sa nouvelle organisation, posant la première pierre d'un projet plus large baptisé "Transition 2023". Cette nouvelle organisation permet de clarifier la répartition des activités de Chauffage Urbain et de SEE, distinguant au passage les missions de du délégataire et celles d'entreprises locales.

À moyen terme, Transition 2023 doit amener à une transformation en profondeur de l'entreprise, alliant un travail sur les processus et les indicateurs de performance. Avec, en ligne de mire, la capacité de la Compagnie de Chauffage à faire face à ses différents défis, internes et externes:

- Adapter les outils industriels au contexte énergétique local et international ;
- Renouveler l'offre de service de proximité pour être au rendez-vous des attentes des clients et du territoire ;
- Retrouver une meilleure fluidité dans les processus internes ;
- Gagner en agilité ;
- Œuvrer pour le bien-être au travail.

RESSOURCES HUMAINES: ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES À L'HEURE DE LA TRANSFORMATION

Parmi les grands enjeux de la transformation amorcée, le bien-être des salariés et le sens de leur mission au sein de l'entreprise sont au cœur des préoccupations. Le service Ressources Humaines est pleinement mobilisé pour accompagner les équipes en ce sens.

DES PROCESSUS ALIGNÉS

La mise en place de la nouvelle organisation a engagé le service Ressources Humaines dans plusieurs chantiers de fond essentiels à la réussite du projet:

- Refondre les fiches des postes concernés par la réorganisation ;
- Établir la politique de recrutement adéquate ;
- Définir le plan de développement des compétences associé.

Bien qu'elle soit toujours confrontée à un marché en tension côté recrutements, notamment sur les profils de techniciens de maintenance industrielle, l'entreprise poursuit le déploiement de sa Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) en lien direct avec les ambitions de la nouvelle organisation.



212 SALARIÉS

(DONT 10 CONTRATS D'ALTERNANCE
(9 CONTRATS D'APPRENTISSAGE, 1 CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION)



21 POSTES OUVERTS AU RECRUTEMENT

LE PLAN DE FORMATION A ÉGALEMENT PU ÊTRE DÉPLOYÉ MÊME S'IL A UNE NOUVELLE FOIS ÉTÉ IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE IMPLIQUANT DES CONTRAINTES DE SERVICE.



69 % DES COLLABORATEURS ONT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION AU COURS DE L'ANNÉE



CAMPAGNE DIVERSITÉ: 2^e VOLET SUR LE THÈME ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'entreprise a choisi le 8 mars 2022, journée internationale des droits des femmes, pour lancer le 2^e volet de sa campagne Diversité. Objectif: mettre en avant la lutte des femmes pour défendre leurs droits et changer leurs inégalités par rapport aux hommes.



38 FEMMES

TRAVAILLENT À LA COMPAGNIE DE CHAUFFAGE (SOIT 7,4 % DE L'EFFECTIF)
DONT 3 AU COMITÉ DE DIRECTION



INDEX 2021 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

85/100

- Écart de rémunération (en %): **35 / 40**
- Écart de répartition des augmentations individuelles: (en points de % ou en nombre équivalent de salariés): **35 / 35**
- Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité (en %): **15 / 15**
- Nombre de salariées du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations: **0 / 10**

Sécurité: les comportements au cœur de l'action

Portée par la Direction Générale de l'entreprise, la politique sécurité a fait l'objet en septembre 2021 de nouvelles directives.

Objectif: continuer à améliorer la sécurité comportementale et permettre à chacun de travailler dans des conditions sûres et saines.

AGIR POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS

En 2021, la Compagnie de Chauffage a déploré 7 accidents de travail impliquant un arrêt de travail, un chiffre stable par rapport à 2020. L'accidentologie est principalement liée à la manutention et au déplacement. Consciente de l'importance d'agir sur les comportements individuels, l'entreprise a poursuivi les formations ciblées sur les gestes et postures, le travail en hauteur, l'ergonomie au poste de travail tout en incitant à la généralisation des causeries sécurité et les flashs sécurité testés en 2020.

Pour aller plus loin encore, un nouveau dispositif a été déployé en septembre 2021, baptisé «*La sécurité au cœur de notre métier*», porté par la Direction Générale de l'entreprise. Suite à l'audit réalisé en 2020, le cabinet ETS CAF a été missionné pour accompagner l'entreprise dans cette démarche qui prévoit un plan de formation sur 4 ans.

LA SÉCURITÉ COMPORTEMENTALE, UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE

L'ensemble des membres du Comité de direction, des chefs de site et des adjoints ont effectué en 2021 une formation de management sécurité et des visites de sécurité. Des formations à l'analyse de risque en fonction des postes de travail, liées à la consignation, au permis de travail, aux Plans de Prévention ont par ailleurs été effectuées auprès des responsables maintenance, des exploitants, du MTC.

La démarche vise à renforcer la culture sécurité auprès de tous. Menée dans un esprit bienveillant et dans un climat de confiance, la dynamique a été bien accueillie par les directions et les équipes qui ont montré leur motivation à adopter de meilleurs réflexes dans l'exercice quotidien de leur activité.

LES VISITES SÉCURITÉ, UN TEMPS FORT POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES

En complément des analyses d'accident menées au sein des équipes concernées pour décrypter et comprendre ce qui a amené à l'accident, les visites sécurité ont pour objectif d'analyser des situations de travail du quotidien.

Trois personnes participent à ces visites: une personne formée à la sécurité, un visiteur novice sur le sujet, la personne observée sur son poste de travail. Après un temps d'observation, les parties prenantes échangent sur ce qu'elles ont observées. Elles identifient ensemble ce qui peut être amélioré et la personne observée est amenée à trouver ses propres solutions pour renforcer sa sécurité.

**35 PERSONNES FORMÉES
AUX VISITES SÉCURITÉ**

76 VISITES ORGANISÉES



Engagement sociétal: une entreprise impliquée sur son territoire

Au-delà de sa mission de service public, la Compagnie de Chauffage est aussi une entreprise citoyenne, soucieuse de prendre une part active à la dynamique de son territoire.

CONCOURS PÉDAGOGIQUE

La 2^e édition du concours pédagogique «*Ensemble, dessinons les énergies de demain!*» s'est déroulée du 1^{er} février au 31 mars 2022, sur le thème «*Imagine ta maison dans une ville verte*».

La Compagnie de Chauffage a reçu 153 œuvres réalisées par des enfants métropolitains entre 6 et 12 ans. Mention spéciale pour trois écoles qui totalisent à elles seules 121 participations: Joseph Vallier à Grenoble, Paul Langevin à Échirolles et l'École du Bourg à Vaulnaveys-le-Bas.

CHALLENGE MOBILITÉ

Jeudi 2 juin 2022, la Compagnie de Chauffage a participé à la 12^e édition du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes. Objectif: inciter les salariés à venir au travail autrement qu'en voiture individuelle. 22 des 170 salariés présents ce jour-là ont participé en réalisant 349 km aller/retour à l'aide de modes de transports doux.

- 2022: 22 participants - 349 km
- 2021: 24 participants - 420 km
- 2020: 42 participants - 600 km
- 2019: 9 participants - 113 km

RUCHES URBAINES: UN PARTENARIAT PROFITABLE

Le partenariat avec l'association *Hommes et Abeilles* permet depuis plusieurs années l'installation de 13 ruches urbaines sur les sites de production de Poterne et Villeneuve. Tout en participant à la protection de l'environnement à travers la réimplantation des ruchers d'abeilles en zones urbaines sensibles, cette action solidaire s'inscrit dans la politique de développement durable de la Compagnie de Chauffage. Récolté en début d'été par l'association *Hommes et Abeilles*, une partie du miel produit est offert aux salariés de la Compagnie de Chauffage: en 2021 180 pots ont été distribués.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Confirmant son implication dans le soutien aux ménages raccordés au Chauffage Urbain en précarité énergétique et/ou financière, la Compagnie de Chauffage a renouvelé son partenariat auprès du CCAS de Grenoble. Celui-ci porte sur un engagement financier et opérationnel pour soutenir les actions de lutte contre la précarité énergétique via le Service Local d'Information à la Maîtrise de l'Énergie (SLIME), porté par le CCAS. Les actions menées dans le cadre de ces dispositifs visent à:

- Détecter et sensibiliser les publics en difficulté;
- Sensibiliser à la maîtrise de l'énergie;
- Réaliser des diagnostics sociotechniques;
- Accompagner budgétairement des ménages précaires.

Mesure d'épaisseur dans la chambre de combustion d'une chaudière fioul sur le site de production de Poterne



Gouvernance — et bilan financier —



Principales données financières

Entreprise publique locale de l'énergie créée en 1960, la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG), aujourd'hui appelée Compagnie de Chauffage, est une société anonyme d'économie mixte au capital de 5 M€. La majorité de son capital est détenue par la ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole.

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

- M. Alan Confesson

COLLECTIVITÉS LOCALES

- **Ville de Grenoble**
 - M. Alan Confesson
 - M. Vincent Fristot
 - Mme Laure Masson
 - Mme Anne-Sophie Olmos
 - Mme Laura Pfister
 - M. Lionel Picollet
- **Grenoble-Alpes Métropole**
 - Mme Corinne Lemariéy

AUTRES ADMINISTRATEURS

- **Dalkia S.A**
 - M. Jérôme Aguess
 - Mme Catherine Dolez
 - M. Emmanuel Boone
 - M. Gérald Campbell Robertson
 - M. Julien Roux
- **Commissaires aux comptes titulaires**
 - Cabinet KPMG Audit Rhône-Alpes- Auvergne SAS
 - M. François VASSE

RÉPARTITION DU CAPITAL EN 2021

- 52 %** VILLE DE GRENOBLE
- 42 %** DALKIA SA
- 6 %** GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Bilan financier 2021-2022

L'exercice 2021/22 a été marqué, mais dans une plus faible mesure, par une nouvelle vague sanitaire sans qu'il n'y ait eu de conséquences extrêmement graves.

La saison climatique a été plus chaude que celle de la référence trentenaire à 2 277 DJU.

Le bon fonctionnement des outils de production a permis de satisfaire les besoins de chaleur et d'incinération demandés. La recherche de l'amélioration de la performance dans tous les services, ajoutée aux productions vendues, ont contribué au résultat positif de la société.

À partir de février 2022, des problèmes politiques internationaux ont perturbé les économies avec des tensions sur les prix combustibles, fossiles principalement, sans résolution d'arrêt à court terme.

Le chiffre d'affaires HT s'élève à 102 249 K€ soit une hausse de 21,1 % par rapport à 2020/21.

Les ventes de chaleur sont en augmentation de 15,8 % avec des quantités similaires. Les productions électriques ont été à de bons niveaux avec des prix de vente en augmentation du fait des prix de marché. Les quantités de déchets facturées de l'incinération ont été supérieures aux exercices précédents.

Le taux d'EnR&R atteint 80,1 % et dépasse son record de 2019/20 (79,3 %)

Compte de résultat

	EXERCICE 2020-21	EXERCICE 2021-22
Chiffre d'affaires net	84,389.6	102,249.5
Total des produits d'exploitation	90,054.7	103,676.3
Total des charges d'exploitation	87,007.3	96,606.7
Résultat d'exploitation	3,047.4	7,066.6
Résultat financier	-662.0	-727.9
Résultat courant	2,385.4	6,338.6
Résultat exceptionnel	-31.8	11,713.9
Résultat net	2,764.6	4,307.7



Compagnie de Chauffage

25 Avenue de Constantine
CS 72606 - 38036 Grenoble Cedex 2
www.compagniede chauffage.fr

